



Accueil (/bio/) / Bio (/bio/bio) / Bio (/bio/bio-0) /
SIA 2023 : Les trois lauréats du concours national de l
(/bio/sia-2023-les-trois-laureats-du-concours-nation...

SIA 2023 : Les trois lauréats du concours national de la création agroalimentaire biologique

Dans le cadre du salon international de l'Agriculture, les prix de la dixième édition du Concours national de la création agroalimentaire biologique ont été remis la Truitelle, Granolets et à l'Etuverie le 28 février.

🕒 Publié le 1 mars 2023 - Par Anne-Sophie Le Bras


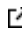


De gauche à droite : Nicolas Estrade (2nd prix, Granolets), Maïa Lainé (Mamilafé), François Isambert (1er prix, La Truitelle), Fabien Candelon (Prix Coup de coeur Etudiants, L'Etuverie), Marc de Nale (CFA Agricole du Gers), Muriel Abadie (Présidente Gers Développement), Philippe Dupouy (Président Conseil Départemental du Gers), Olivier Sanch (Kiss Kiss Bank Bank), Antoine Lemaire (Biolinéaires), Carla Lucet (CTCPA), Isabelle Barèges (Agence Yes WE BIOà), Gaëlle Frémont (Ingrébio), Antoine De Cambiaire (BPI FRANCE), Marine Bruneel (Gers Développement), Michel Reynaud (Ecocert)

© Gers développement

Découvrez Réussir Bio pour 1€ le 1er mois puis 42.5€/mois. Sans engagement.

[Je profite de l'offre \(https://boutique.reussir.fr/offre1euro/bio-offre1euro.html\)](https://boutique.reussir.fr/offre1euro/bio-offre1euro.html)

Pour la première fois, la remise des **Prix de la 10e édition du Concours national de la création agroalimentaire biologique** s'est tenue sur le **salon international de l'Agriculture** , fondé par **Gers Développement**  et parrainé par Ecocert France.

Choisis parmi dix finalistes, les 3 lauréats de cette édition anniversaire sont : **La Truitelle**, 1er prix (conserves de petites truites de montagne), **Granolets**, 2nd prix (boissons végétales fermières) et **L'Etuverie**, prix coup de cœur étudiant (Spécialités à base d'ail noir).

Une dotation globale de 30 000 euros

Ils se partageront 30 000 euros de dotations en numéraire et prestations pour tracer leur sillon sur le marché de l'alimentation bio.

Le **Gers** est chef de file de l'**agriculture bio** française avec 116 000 hectares cultivés en bio en 2021. Dès sa création en 2012, ce Concours fut également le premier à être exclusivement réservé aux entreprises agroalimentaires bio. En 10 ans, on compte parmi ses lauréats de belles réussites sur le marché : **BC BIO** (lauréat en 2012, racheté en 2018 par le groupe Nutrition & Santé), **Ballot-Flurin** (lauréat en 2013 / CA : 6 millions d'€), **Dardenne** (lauréat en 2014 / CA : 4 millions d'€), **Quintesens** (lauréat en 2015 / CA : 3 millions d'€).

Le concours en bref

Créé en 2012 par Gers Développement, le Concours national de la création agroalimentaire biologique est parrainé par l'organisme de certification Ecocert. Il est soutenu par des partenaires historiques (CCI du Gers, Relais Vert, CTCPA, Biolinéaires, Ingrébio, Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, Studio NP...) et plus récemment par Interbio Occitanie, le Conseil Départemental du Gers et Kiss Kiss Bank Bank. Gers Développement et ses partenaires ont remis aux lauréats une dotation financière de 5 000€ (1er Prix) et 2 500€ (2nd Prix). Ils bénéficieront en outre d'un accompagnement commercial et technologique individualisé via les partenaires du concours valorisé à 22 500 € : référencement test (Relais Vert), campagne publicitaire (Biolinéaires), prestations de conseil technologique (CTCPA), accompagnement en sourcing (Ingrébio), en stratégie de communication (Yes We BIO) et d'entreprise (Kiss Kiss Bank Bank).

BIO (/BIO/BIO)

ÉCONOMIE & SOCIÉTÉ (/BIO/ECONOMIE-SOCIETE)

BIO (/BIO/BIO-0)

GERS (/BIO/GERS)

Découvrez Réussir Bio pour 1€ le 1er mois puis 42.5€/mois. Sans engagement.

[Je profite de l'offre \(https://boutique.reussir.fr/offre1euro/bio-offre1euro.html\)](https://boutique.reussir.fr/offre1euro/bio-offre1euro.html)